Cadre de Mémoire Technique
(5 pages maximum au total, hors Annexe n°1 et Planning)
Recrutement de Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation du A1 SUD du CP de Lannemezan

## Rappel des critères d'attribution

Prix des prestations : 45 points
Mémoire technique : 35 points
a) Organisation des membres de l'équipe :
b) Compréhension du projet :
c) Références d'opérations similaires :
Délais d'études et travaux : 10 Points
Clauses environnementales : 10 points

***Les notes seront basées sur ce document et les annexes listées. Les documents supplémentaires éventuels ne seront pas pris en compte dans la notation.***

## I- Prix des prestations (45 points)

*Compléter l'acte d'engagement*

## II- Mémoire technique (35 points)

a) *Organisation des membres de l'équipe (10 points)*
*décrire les moyens humains (compétence et expérience), l'effectif dédié à cette mission, la décomposition des responsabilités*
(compétences minimales souhaitées par le maître d'ouvrage : structure, CFo/CFa, CVC)
*1 recto A4 maximum*

b) *Compréhension du projet (15 points)*
*le besoin du maître d'ouvrage ; les enjeux techniques de l'opération ; les contraintes d'exploitation ; les risques spécifiques ; la méthodologie envisagée*
*(spécificité du site, maintien du service, coactivité avec le fonctionnement du service, conditions d'accès, autre(s))*
*1 recto A4 maximum*

c) *Références d'opérations similaires (10 points)*
*(limité à 5 projets choisis par le candidat, pour les années 2021 à 2026*
*Indiquer pour chaque projet l'année de réalisation, l'avancement dans le projet, le site, le montant des travaux et un très court descriptif des travaux.*
*1 recto A4 maximum*
*Annexe n°1 limitée à 1 page maximum par opération*

## III- Délais d'études et de travaux (10 points)

*Présentation du planning d'opérations en études, consultations, travaux en détaillant les productions de livrables et les validations*

*Disponibilité des ressources, organisation interne (référent, suppléant etc.), capacité à absorber d'éventuelles modifications de programme*

*Explication : 1 recto A4 maximum*

*Planning : 1 recto A3 maximum*

## IV- Clauses environnementales (10 points)

*Action(s) menée(s) au sein de la société / du groupement*

***Méthode d'archivage, proposition de solutions innovantes (outils numériques, bas carbone, méthodologie verte), flotte véhicule et entretien, gestion de l'énergie et autres mesures mises en œuvre par le candidat au sein de sa structure***

*Attention : il ne s'agit pas de la mise en œuvre de clauses environnementales dans le cadre de la conception du projet, ni dans la consultation des entreprises ou la réalisation des travaux.*

*1 recto A4 maximum*